

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE CGT SANOFI



## *SANOFI : Vaccins ARNm et choix économiques !*

Le 28 septembre 2021, le laboratoire français **Sanofi** a annoncé arrêter le développement de son vaccin **ARN messenger** entrepris avec Translate Bio.

Si SANOFI ne veut pas aller vers la commercialisation de son vaccin, cela repose seulement sur des raisons économiques. Pour SANOFI, au regard du retard de la mise sur le marché de son vaccin ARNm contre la COVID-19, celui-ci ne serait pas **assez** rentable.

Thomas Triomphe, le vice-président de la branche vaccins de Sanofi affirme à l'AFP « *Il n'y a pas de besoin de santé publique d'avoir un autre vaccin à ARN messenger* ». Pourtant la planète manque de vaccin contre cette maladie, et l'apparition du variant Omicron nous ramène à cette triste réalité. **Plus nous priverons les populations des pays de vaccins, sous prétexte qu'ils sont pauvres, plus nos pays occidentaux favoriseront l'apparition de variants.**

Le groupe Sanofi possède la propriété intellectuelle d'un vaccin efficace dans la lutte contre la COVID-19, vaccin qu'il ne veut pas commercialiser pour des raisons de faibles rentabilités et non d'efficacité vaccinales. Ce sont les mots de la direction de Sanofi.

**Le syndicat CGT demande à SANOFI de libérer son vaccin ARNm de la propriété intellectuelle afin de le mettre à disposition de l'humanité. Le syndicat CGT a la certitude que les pays les plus en manque de vaccins trouveront les moyens industriels pour une production de masse à coûts réduits. La santé des habitants de la planète passe par des choix forts et clairs, qui ne sont en rien des choix économiques mais bien humanistes.**

Seule une vaccination rapide de la totalité des volontaires à celle-ci sera garante d'un retour à une vie « normale ».

Il est intolérable qu'un vaccin efficace puissent dormir dans des dossiers de propriétés intellectuelles pour de simples raisons économiques alors que le monde manque de doses.

**Puisque SANOFI ne veut pas commercialiser son vaccin contre la COVID-19, SANOFI doit le rendre totalement libre d'exploitation.**

Le 30 11 2021

Coordonnateurs CGT SANOFI

Chrono N° 2021-0604

Jean-Louis PEYREN : 06 56 84 80 62

Fabien MALLET : 06 28 20 40 23

CGT - SANOFI

